

Bovins du Québec / Août 2004

La qualité des petits veaux laitiers

Plus que jamais une priorité

Jean-Philippe Blouin*

Dans le secteur agroalimentaire, tout comme dans la majorité des autres secteurs, la qualité de la matière première dicte bien souvent la qualité du produit fini. Pour les productions de veaux de lait et de veaux de grain, la matière première est bien entendu le petit veau laitier. Il va sans dire qu'un petit veau vif, alerte, propre et en santé laisse présager un animal de meilleur rendement tout au long de l'élevage et même à l'abattage. Cette situation est d'autant plus vraie maintenant que l'industrie québécoise du veau a pris la décision de cesser toute utilisation d'hormones de croissance chez les veaux destinés à la production de viande de veau.

Une décision sans équivoque

Le 2 avril dernier, la *Food and Drug Administration* des États-Unis publiait un communiqué rappelant les lignes directrices sur l'utilisation d'hormones de croissance non homologuées chez les veaux destinés à la production de viande de veau. Conjointement avec le *Food Safety and Inspection Service* du Département de l'agriculture des États-Unis, ils ont décidé d'appliquer des mesures visant à faire cesser l'utilisation des hormones de croissance dans les élevages de veaux d'abattage aux États-Unis.

De la même façon au Canada, Santé Canada, de concert avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ont emboîté le pas et mis en place les mêmes mesures, rappelant que les hormones de croissance, sous toutes leurs formes, ne sont pas homologuées pour être administrées chez les veaux destinés à la production de viande de veau. Il est important de souligner que cette pratique était permise au Canada lorsque l'utilisation d'implants d'hormones de croissance était effectuée sous prescription vétérinaire.

Bien qu'économiquement lourde de conséquence pour les producteurs de veaux, cette décision s'imposait. En effet, l'industrie du veau lourd québécoise est largement tributaire du marché américain et doit donc se conformer aux règles de nos voisins du Sud. Parallèlement, comme les consommateurs sont de plus en plus soucieux de leur alimentation, les questions relatives à l'utilisation des hormones de croissance étaient fréquemment soulevées.

Réapprendre le métier

Dans le passé, les hormones de croissance permettaient à des veaux, de moins bonne conformation, de rattraper un certain retard de croissance et de figurer malgré tout dans des moyennes acceptables de poids et de rendement de carcasse. Maintenant que les hormones de croissance ne font plus partie de la régie d'élevage, la qualité du petit veau laitier devient primordiale. Les personnes responsables de la sélection des petits veaux laitiers destinés aux élevages de veaux de lait et de veaux de grain apporteront désormais une attention beaucoup plus pointue à la matière première. Les producteurs laitiers, pourvoyeurs exclusifs de celle-ci, seront eux aussi mis à contribution dans l'offre d'un produit de qualité.

*agr., M. Sc., agent de développement et de mise en marché des veaux de lait,
FPBQ.